

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE SERNHAC

Séance du 17/07/2024 n° 58-2024

Nombres de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	12

10/07/2024
------------

Date d’Affichage
------------------

### Objet de la délibération

#### Montant final salle associative

#### Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

#### et publication ou notification

du

L’an deux mille vingt-quatre, et le dix sept juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de SERNHAC, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUPRET Gaël, Maire.

**Présents :** Mmes FERNANDEZ Véronique, MOURISSARGUES Candy, Mme HOURTAL Eloïse , Mrs DUPRET Gaël, OLIVE SALOMMEZ David, GARCIA Grégory, RENSON Luc, GASPARD Gauthier, LAMOULIE Maxime, ABELLAN Pierre, DAUGA Laurent, Mr CHAY Gilles,

**Absents :** Mme PAULIN Evelyne procuration donnée à Mme FERNANDEZ Véronique, Mr NAVARRO Jean-François procuration donnée à Mr DUPRET Gaël, Mr REY Philippe procuration donnée à Mr DAUGA Laurent, Mme SIMON Dominique procuration donnée à Mme MOURISSARGUES Candy, Mr FAURE Olivier, Mme GEYNET Christelle, LAURENT Syham.

**Secrétaire de séance Mme FERNANDEZ Véronique.**

Monsieur le Maire donne lecture du montant de la situation cumulée des travaux de la salle des associations et du coût total du mandat d’étude et de réalisation de maîtrise d’œuvre de la SPL AGATE.

Considérant l’achèvement des travaux de la salle associative, Chemin de la Cave,

Considérant que le coût total des travaux s’élève à 777 195.08 HT soit 930 549.87 € TTC,

Considérant que le coût total du mandat d’études et de réalisation de maîtrise d’œuvre s’élève à 35 602,12 HT soit 42 722,54 TTC,

Considérant qu’il y a lieu d’entériner par l’assemblée délibérante le montant total des travaux.

Après avoir entendu, l’exposé du Maire, le Conseil Municipal, entérine à l’unanimité le coût total des travaux et de maîtrise d’œuvre de la salle associative, chemin de la cave à savoir :

- 812 797.20 € HT soit un montant de 973 272.41 TTC

Salle associative	Cout Total HT	Cout total TTC
Travaux	777 195.08 €	930 549.87 €
Maitrise d’œuvre SPL	35 602.12 €	42 722.54 €
-		
<b>Total</b>	<b>812 797.20 €</b>	<b>973 272.41 €</b>

-Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents et s’y rapportant.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Suivent les signatures. Le Maire